


Procédure mise en œuvre par la Communauté de Communes Usse et Rhône pour pourvoir ses emplois permanents

Envoyé en préfecture le 04/02/2021  
 Reçu en préfecture le 04/02/2021  
 Affiché le   
 ID : 074-200070852-20210129-LDG\_RH2021-AR

**Emploi devenant vacant ou créé par délibération**

**Publication** de l'avis de vacance et d'une fiche descriptive du poste et des qualifications attendues des candidats sur [www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr) et sur le site internet de la CCUR

*N.B. : se référer à la fiche descriptive pour connaître le fondement juridique du recrutement d'un contractuel le cas échéant*

*Date limite de candidature (précisée dans la fiche descriptive) fixée au minimum **1 mois** après la date de publication de l'offre, sauf urgence*

Courrier ou courriel d'**accusé-réception** des candidatures adressé à chaque candidat

Pour les recrutements sur le fondement de l'art. 3-3 2° de la loi n°84-53, **constat du caractère infructueux du recrutement d'un fonctionnaire** au vu des candidatures reçues

**Rejet** des candidatures irrecevables (ne correspondant pas aux conditions réglementaires de recrutement des agents publics) ou dont le profil ne correspond pas à celui recherché, par courrier ou courriel

**Convocation** des candidats présélectionnés à **un ou plusieurs entretien(s)**, en présence du responsable hiérarchique de l'agent recruté, du vice-président du service concerné par le recrutement, du vice-président RH, du responsable RH et éventuellement du DGS et du Président

Étape facultative pour les contrats de remplacement (article 3-1 loi n°84-53) d'une durée inférieure à 6 mois

**Fiche d'information sur les obligations déontologiques des agents publics** transmise à chaque candidat non fonctionnaire

**Information des candidats non retenus**, par téléphone, courrier ou courriel

**Information du candidat retenu**, par téléphone, courrier ou courriel

**Recrutement de l'agent**, par contrat s'il n'est pas fonctionnaire, sur le fondement juridique prévu dans la fiche descriptive du poste